

Q

Dans quoi investir?

Quels sont les différents types de placement ?

Le nombre de produits et de biens existants dans lesquels il est maintenant possible d'investir est impressionnant, et on est parfois perdu face à ces nombreuses opportunités / possibilités. Tout dépend de votre projet, de votre financement et de l'horizon de votre projet.



L'immobilier

« L'investissement préféré des Français se découple sous plusieurs formes. Que ce soit de l'investissement locatif, l'achat d'un bien pour le revendre après travaux, l'achat d'un parking pour le louer, un investissement dans un hôtel, dans des résidences services ou encore senior, l'immobilier regorge d'offres ayant chacune leur particularité, et parfois leur spécificité cachée »

En savoir plus



Les SCPI

« C'est une des formes sous laquelle l'investissement immobilier existe mais qui jouit d'un tel succès qu'il convient de le mettre à part. Investissement de moyen terme, entre 8 et 15 ans, affichant un rendement avant impôts compris entre 4 et 5,5 %, il permet donc d'être propriétaire de parts de locaux d'entreprise, de bureaux, d'entrepôts et de locaux commerciaux dès 5 000 € en moyenne »

En savoir plus



Pinel

« L'investissement en immobilier via <u>la loi Pinel offre des avantages fiscaux attractifs</u> et permet de capitaliser dans le temps avec un bon ratio rendement-risque. Toutefois comme tout investissement immobilier il nécessite de la préparation et de l'optimisation pour éviter que votre investissement tourne au cauchemar »

En savoir plus



Mairaux

« Réaliser un investissement locatif en loi Malraux était réservé, il y a peu, aux personnes disposant de revenus élevés et fortement imposés. Cette opération de défiscalisation revient à acheter un bien immobilier à rénover, et une quote-part du montant des travaux de restauration est déduite des impôts. En contrepartie l'investisseur s'engage à louer le bien durant une période de neuf ans »

<u>En savoir plus</u>



Assurance vie

« Placement privilégié des Français, l'assurance vie présente de nombreux intérêts : accessible dès une centaine d'euros, placement polyvalent, enveloppe fiscale attractive... Nous revenons dans ce focus sur comment investir en assurance vie »

En savoir plus



PEA

« De prime abord investir dans un Plan Epargne en Actions peut impressionner du fait que le sous-jacent soit des actions mais cette enveloppe fiscale vous permet de vous constituer un capital diversifié en actions sur le long terme »

En savoir plus



Les sociétés

La prise de participation au capital d'une société à fort potentiel de croissance et bénéficier soit de dividendes annuels soit d'une plus-value quelques années plus tard à la revente des parts possédées. Cet investissement ou « capital-risque » peut être entrepris autant par une personne physique que morale (et placer ainsi une partie de la trésorerie). Le montant moyen de l'investissement se situe entre 10 000 € et 50 000 €. Le PEA (Plan Epargne Action) est un autre moyen d'investir dans des sociétés avec un compte-titre d'autant que les dividendes ou les plus-values obtenues sur celui-ci sont faiblement imposées. La durée d'un placement sur PEA est d'au moins 8 ans et le montant maximum est de 150 000 € ce qui en fait un placement assez limité. Le rendement moyen se situe aux alentours de 2,5 % avant impôts. Enfin, le crowdlending permet aux particuliers de prêter de l'argent aux PTE (dont start-up) et PME en besoin de financement. L'investissement est de courte durée, entre un an ou deux, et le rendement peut-être élevé (>10 %) encore faut-il que la start-up ou PME ne fasse pas faillite : c'est en effet un investissement risqué.

Et le reste...

Les investissements traités ici s'adressent à ceux qui souhaitent diversifier leurs placements

et bénéficier de réduction ou d'exonération fiscale notamment sur l'impôt sur la fortune. Acheter de l'or, investir dans un container, investir dans une forêt ou dans des vignobles permet d'éviter l'impôt sur la fortune ou sur les plus-values réalisées au bout d'une certaine période de 12 à 30 mois. Pour chaque cas, il convient de s'adresser à un intermédiaire-organisme spécialiste de ce type de placements.

Reste le crowdfunding immobilier avec DCS PATRIMOINE qui permet d'investir dans le financement de programmes immobiliers, sur une période de 12 ou 30 mois et qui offre des rendements avant impôts compris entre 7 à 10 %*.

S'inscrire

LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Acteurs de la promotion immobilière

Financement Fonds Propres

Crédit Bancaire Promoteur immobiler

Garantie Financière d'Archement (GFA)

La vente immeuble à renover

<u>Dommages - Ouvrages</u>

LES PLACEMENTS

Placement Epargne

Placement immobilier

<u>Le crowdfunding</u>

Le financement parcipatif immobilier

Investissement Parcipatif

Investissement locatif

Meilleurs rendements

Meilleurs placements

INVESTIR

Dans quoi investir ?

Investir dans l'immobilier

<u>Investir en SCPI</u>

<u>Investir en PINEL</u>

<u>Investir en LMNP</u>

Investir dans l'assurance vie

Investir en PEA

FISCALITÉ

Qu'est-ce que le financement participatif ?

Fiscalité Immobilère

<u>Fiscalité SCPI</u>

<u>Défiscalisation SCPI</u>

<u>Fiscalité Pinel</u>

Fiscalité malraux

<u>Fiscalité de l'assurance vie</u>

Fiscalité LMNP

<u>Défiscalisation immobilière</u>

I THE BASIN MAINTE

Investir avec DCS-PATRIMOINE c'est l'assurance d'un investissement transparent avec une équipe disponible pour répondre à toutes vos questions

Enter E-Mail Address

Informations

Qu'est-ce que le financement participatif?

Le concept

Inscrivez-vous

Indicateurs de performance

Nous Contacter

Contact

63

+33 4 83 43 74 36



contact@dcs-patrimoine.com



Du lundi au vendredi 9h - 13h



182 Rte de la Rumeyere, 69390 Charly, France

© Copyright 2023 by dcs-patrimoine





<u>Informations légales</u> - <u>Conditions Générales d'utilisation</u> - <u>Politique de confidentialité</u>

***AVERTISSEMENT : Les projets proposés peuvent présentés un risque de perte partielle ou totale du capital investi alors DCS PATRIMOINE dans l'optique d'assurer les investissements de ses clients, souscrit chaque investissement et projet a une assurance capital risque. Cela est obligatoire et la prime d'assurance est déduite des intérêts produits par le capital.

L'assurance permet de récupérer jusqu'à 85% du capital investit.***

Le site dcs-patrimoine.com présente les activités des sociétés DCS PATRIMOINE, qui propose un service de conseil en investissements participatifs et financier.

DCS PATRIMOINE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000€, conseiller en investissements participatifs et financier immatriculé auprès de l'Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 10055973. SARL au capital de 1.000.000 € dont le siège social est sis 182 RUE DE LA RUMEYERE – 69390 CHARLY France et immatriculée au RCS Lyon B 521 388 280| Membre de Financement participatif et financier France, association agréée par l'Autorité des marchés.

DCS PATRIMOINE, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le SIREN 521388280, est active depuis 12 ans. Localisée à CHARLY (69390), elle est spécialisée dans le secteur d'activité des autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a